

# Des services complémentaires au pôle périscolaire intercommunal inauguré

Ouvert aux activités et à la cantine depuis le 14 octobre, le pôle périscolaire intercommunal a été inauguré samedi 14 décembre par Philippe Antoine, maire, en compagnie de ses homologues de Fontainebrux et des Repôts, dont les enfants sont scolarisés au titre du RPI à Larnaud. Ce bâtiment d'une surface de 350 m<sup>2</sup>, dû à l'architecte Frédéric Bois, répond aux normes d'isolation en vigueur y compris en terme acoustique. Il comprend une salle d'activités/garderie et une salle à manger scolaire à destination des élèves de primaire et maternelle. Ce bâtiment a été mis en chantier en août 2018 par la commune et a été transféré à la Communauté de communes Bresse/Haute-Seille (CCBHS) dans le cadre de la compétence périscolaire depuis la rentrée 2019.

Dans son intervention, Philippe Antoine soulignait : « Conçu avec clairvoyance comme une coquille susceptible de se transformer au fil du temps ou de s'agrandir en fonction des besoins, accolé à l'école maternelle et relié à l'école primaire par un sentier piéton dédié, ce bâtiment loin de toute circulation automobile est un havre de paix, de confort et de bien-être pour nos enfants. » Dans son propos, Jean-Louis Maître, président de la CCBHS, a mis l'accent sur la complémentarité entre les services : « Ce que l'on



L'instant solennel de l'inauguration avec les officiels.

inaugure aujourd'hui, c'est la valorisation de ce savoir-faire ensemble. On est dans une communauté de communes rurale et c'est la force des élus de vouloir mettre en place un certain nombre de choses qui font qu'aujourd'hui, même nos petites communes rurales continuent à être attractives. »

Pour sa part, Clément Pernot, président du Conseil départemental, revenant sur le transfert du projet de la commune à la communauté de communes, ajoutait : « Cela fait partie

d'une politique dynamique, ambitieuse, portée par l'État et en collaboration avec les comcoms... Oui, il faut soigner l'attractivité de nos territoires. »

Pour Danielle Brûlebois, députée de la circonscription : « Il faut saluer les années de travail, de détermination, de capacité de persuasion, de montage de dossiers, de recherche de subventions et de suivi du chantier de cette superbe réalisation. »

Enfin Richard Vignon, le préfet, mettait l'accent sur la

transformation de notre société : « La réussite de nos enfants passait par le passé par un couple très étroit : famille, école. Aujourd'hui, il y a un troisième partenaire que sont les collectivités accompagnées par l'État. »

Le coût de cette réalisation n'impliquant que des entreprises jurassiennes a été de 826 764 € se répartissant entre 384 194 € de subventions, un emprunt de 350 000 € et 92 570 € en fonds propres.

De notre correspondant  
Albert Wolff